

CA du mardi 9 mars 2021
Motion du personnel du lycée Victor Hugo

La DGH annoncée, quelle que soit son utilisation, entérine la suppression de 16 heures postes (qui fait suite à celle de 32,5 heures postes, en 2020) ce qui va entraîner **la suppression de trois postes, pour un créneau en art plastique, pour un effectif global sensiblement identique. Il y aura donc moins d'enseignants pour encadrer nos élèves.** Nous regrettons également les compléments de services donnés en Allemand et en Français, en partie conséquence directe de l'insuffisance de la dotation globale.

Par ailleurs, la dotation impose 116 heures supplémentaires, soit l'équivalent de plus de 6 postes de certifiés alors que des suppressions de postes sont prévues. Cela est incompréhensible, d'autant que deux heures supplémentaires peuvent être imposées à des collègues qui n'en veulent pas compte-tenu de leur charge de travail.

Ces heures supplémentaires sont moins rémunérées que des heures postes, engendrent des classes, des niveaux, des copies, des réunions supplémentaires et sont devenues un moyen de pressions individualisées pesant sur les enseignants (HSA contre suppression de postes). Elles sont parfois acceptées par les enseignants compte tenu de leur faible rémunération (le point d'indice n'évoluant plus depuis dix ans).

Le Rectorat nous octroie 72h pour déployer les spécialités en première, or le libre choix des élèves consomme 104 h soit 32 heures de plus. En terminale, le rectorat octroie 72h pour une consommation de 114, soit 42h de plus. **Pour répondre au libre choix des familles, il nous manque donc 74h pour financer les enseignements de spécialités.**

La perte de cette marge entraîne la suppression d'heures à effectifs réduits et de dispositifs d'aides aux élèves (dédoublés, accompagnement personnalisé disciplinaire) et va considérablement dégrader les conditions d'enseignement dans des classes aux effectifs lourds.

Elle entraîne également la **diminution des heures normalement dédiées à l'orientation et à la construction du projet personnel dont devraient bénéficier les élèves** (54 heures annuelles prévues dans la réforme du lycée)

Nous regrettons la suppression de fait de la spécialité Espagnol. Cela affaiblit l'offre de formation au lycée Victor Hugo qui était le seul du secteur à la proposer.

Concernant la situation en STMG, le choix a été fait de ne pas contraindre l'orientation des élèves en limitant le nombre de places en première et de respecter les règles spécifiques d'attribution des heures à effectifs réduits. Nous en sommes satisfaits.

Enfin, l'IMP perdue en 2020 n'a pas été réattribuée, cela contribue à la dégradation de la préparation de rentrée.

Ces constats sont bien la mise en œuvre de l'esprit de la réforme du lycée qui conduit à la mise en concurrence de toutes et tous (entre établissements, entre matières, entre collègues) et à la dégradation des conditions d'accueil et d'encadrement qui pénaliseront tous les élèves mais plus durement ceux qui auront le plus besoin d'aide : alourdissement des effectifs par classe, diminution des dispositifs d'aide et de soutien,

Les personnels du lycée Victor Hugo s'opposent donc à la DGH allouée et par conséquent votent contre, tout en reconnaissant le travail réalisé par la direction qui a fait au mieux avec les moyens accordés, de façon rigoureuse et transparente, en maintenant un dialogue permanent avec les personnels.